



Contestation de Contravention

Par **missm**, le **30/08/2014** à **02:39**

Bonjour à Tous ,

J'ai l'intention de contester une contravention qui m'a été remise dans la rue pour tapage nocturne , trouvant cette objet de déli injustifier et ayant a l'appuie 3 témoins (sobre et moi aussi) j'ai l'intention de la contester . pour cela j'aurais besoin de votre aide pour savoir si mes arguments sont resevables et sur quel texte de lois je peu m'appuier .

Voila avec quoi je ne suis pas d'accord :

- porte atteinte à la santé de l'homme (comment ?)
- dans sa durée (j'ai parler 40 secondes je pense)
- sa répétition (j'ai parler une seule fois)
- son intensité (j'ai parler pas crier)

On ne m'as expliquer pourquoi on m'arrêter et ni amender rien n'as été justifier ni déclarer quel recours je peut avoir (première fois que cela m'arrive)

Merci d'avance à tous !